

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2026-09-17

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration tenue à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Louis, le jeudi 17 septembre 2026.

Sont présents :

Mesdames les administratrices Nathalie Leblanc, Julie L'Homme, Jessica Lambert, Mélanie Hardy et messieurs les administrateurs Hugo Laporte, Sylvain Lafrenaye, Yvon Daigle, Robert Charron, Richard Gauthier, Michael Archambault, Richard Potvin, Pier-Yves Chapdelaine.

Sont absents : Annick Corbeil, Denis Benoît, Jean-Sébastien Savaria.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Guy Robert, président.

Madame Nathalie Lanoix, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

9.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

9.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

26-09-55

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Yvon Daigle
Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

9.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juillet 2026 (c.c.)

26-09-56

Sur la proposition de Richard Potvin
Appuyée par Mélanie Hardy
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 juillet 2026 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

9.4 Rapport d'entretien du réseau (c.c)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 7 juillet au 4 septembre 2026 a été remis aux directeurs pour information.

9.5 Comptes à payer (c.c)

26-09-57

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Sylvain Lafrenaye
Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière quant à la disponibilité des fonds et d'approuver la liste des factures à payer datée du 10 septembre 2026, incluant les ajouts, pour un montant de **176 279,06\$**.

Je soussignée, Nathalie Lanoix, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles

dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer du 10 septembre 2026.

Nathalie Lanoix,
Directrice générale et greffière-trésorière

Des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de juillet, août et septembre 2026 pour un montant de **111 104,89\$** (réf. : liste du 10 septembre 2026).

9.6 Correspondance

05/08/2026 Municipalité de Saint-Barnabé-Sud : résolution 179-08-2026 – la municipalité demande à la régie de mandater une firme d'ingénierie pour une étude d'optimisation du réseau d'aqueduc. (c.c.)

26-09-58 Sur la proposition de Mélanie Hardy
Appuyée par Richard Potvin
Il est résolu à l'unanimité de demander un estimé des coûts et des frais de service à une firme d'ingénierie afin de réaliser une étude complète d'optimisation du réseau d'aqueduc visant à évaluer la capacité actuelle et future du réseau.

9.7 SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

9.7.1 Adoption des prévisions budgétaires 2027 (c.c.)

Affectation du surplus non affecté au surplus affecté

26-09-59 Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Mélanie Hardy
Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre affecte la somme de 35 000\$ de son surplus non affecté à son surplus affecté soit :
- 20 000\$ pour le remplacement des pompes
- 50 000\$ pour l'étude d'ingénierie dont 15 000\$ dans les surplus et 35 000\$ à facturer aux utilisateurs

Adoption des prévisions budgétaires

Après délibérations et étude des prévisions budgétaires 2027 de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre.

26-09-60 Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Richard Potvin
Il est résolu à l'unanimité d'adopter les prévisions budgétaires de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre pour l'exercice financier 2027, au montant de 1 808 385\$, comme suit :

REVENUS	
Consommation d'eau – Vente aux municipalités	1 287 995\$
Entrées d'eau et loyer de compteur	12 900
Autres revenus de sources locales	8 500
Quote-part A.I.B.R. – Règlement 2009-02	365 000
Quote-part A.I.R.R. – Membranes	20 000
Quote-part – Coût réel – Eau 2023	24 995
Appropriation du surplus non affecté	44 995
Appropriation du surplus – Pompe, ingénierie et membranes	35 000
Réserve – Ingénierie	35 000
Intérêts sur placements	9 000
TOTAL DES REVENUS	1 843 385\$

DÉPENSES

Administration générale	
Conseil d'administration	21 500\$
Gestion financière et administrative	78 260
Greffe	5 000
Autres dépenses	36 830
TOTAL ADMINISTRATION GÉNÉRALE	141 590\$

Hygiène du milieu	
Administration	25 100\$
Purification et traitement de l'eau	1 201 800
Réseau de distribution de l'eau	345 200
TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	1 572 100

Frais de financement	
Frais de banque	200\$
TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT	200\$

AFFECTATIONS	
Immobilisations – Ameublement	2 500\$
Réserve Pompe et membranes	20 000
Appropriation du surplus – Ingénierie	15 000
Réserve – Ingénierie	35 000
Affectation du surplus accumulé	44 995
Immobilisations – Réseau d'aqueduc	12 000
TOTAL DES AFFECTATIONS	129 495\$

TOTAL DES DÉPENSES	1 843 385\$
---------------------------	--------------------

Salaire – Directrice générale et secrétaire-trésorière

Sur la proposition de Sylvain Lafrenaye
Appuyée par Hugo Laporte
Il est résolu à l'unanimité de majorer la rémunération annuelle de madame Nathalie Lanoix, directrice générale et greffière-trésorière, de 3,0% pour l'année 2027, en lien avec l'IPC d'août 2027, et ce, selon les conditions présentées au rapport administratif et dans le respect du contrat de travail dûment signé.

Salaire – Coordonnateur adjoint

Sur la proposition de Yvon Daigle
Appuyée par Robert Charron
Il est résolu à l'unanimité de majorer la rémunération annuelle de monsieur Tommy Moreau, coordonnateur-adjoint, de 3,0% pour l'année 2027, en lien avec l'IPC d'août 2027, et ce, selon les conditions présentées au rapport administratif et dans le respect du contrat de travail dûment signé.

Salaire - Coordonnateur

ATTENDU QUE la rémunération annuelle de monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur, a été analysée pour l'année 2027 ;

ATTENDU QUE ce dernier a formulé une demande visant à travailler et à être rémunéré trois jours par semaine seulement, pour une période déterminée et à être réévalué en mai 2027;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michael Archambault, appuyé par Hugo Laporte,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- Que la rémunération annuelle de monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur, soit majoré de 3.0% pour l'année 2027, en lien avec l'IPC d'août 2027, et ce, selon les conditions présentées au rapport administratif.
- Que la Régie d'aqueduc Richelieu Centre accepte la demande du coordonnateur à l'effet d'être dispensé de se présenter au travail les lundis et vendredis, jusqu'en mai 2027, puis d'être possiblement prolongé.
- Que la semaine de travail du coordonnateur soit réduite à 21 heures durant ladite période;
- Que le coordonnateur demeure disponible pour la Régie en cas d'urgence.

Salaire - Administrateurs

Sur la proposition de Richard Gauthier

Appuyée par Sylvain Lafrenaye

Il est résolu à l'unanimité que la rémunération annuelle des administrateurs demeure inchangée pour l'année 2027.

9.8 Varia ouvert

9.9 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

9.10 Levée de la séance

26-09-61

Sur la proposition de Richard Gauthier

Appuyée par Yvon Daigle

Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Guy Robert,
Président

Nathalie Lanoix,
Directrice-générale et greffière-trésorière